Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260130-20260103-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	***COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***
Nombre de conseillers En exercice: 8 — Présents: 6 — Votants: 7 — Absents: 1	**Séance du 30 janvier 2026** L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire.
Date de convocation : 08/01/2026 Date d'affichage de la délibération : 05/02/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET **Elu ayant donné pouvoir :** Carl GINET pouvoir à André DAZY **Absente :** Laurence BERGER **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

Délibération n°2026-01-03: Subventions aux associations

En 2025, le conseil municipal avait attribué des subventions à différentes associations :

- Association régul'Matous : 50€
- Restaurant du cœur de Chambéry 100€
- Association handisport de Savoie : 100€
- Ligue contre le cancer de Savoie : 100€
- Banque alimentaire de Savoie : 100€

Soit une enveloppe totale de 450€ pour l'année 2025

Outre ces associations, des demandes de subvention ont également été envoyée par l'association Tétra Libre qui recueille et soigne des animaux sauvages (notamment blessés sur les routes et l'Office nationale des combattants et victimes de guerre). D'autres demandes devraient parvenir en mairie, aussi le conseil municipal est invité à délibérer sur l'attribution de subvention à chacune de ces associations, ainsi que sur l'enveloppe globale à attribuer aux associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'attribution des subventions suivantes.
  - Association régul'Matous : 50€
  - Restaurant du cœur de Chambéry 100€
  - Association handisport de Savoie : 100€
  - Ligue contre le cancer de Savoie : 100€
  - Banque alimentaire de Savoie : 100€

- **AUTORISE** le Maire à ajouter au budget 2026 la somme de 450 € à destination des associations

Vote : 7 voix pour- adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
André DAZY